

L'ACHIGANOIS

AUTOMNE 2023

*La famille notre fierté...
à travers la nature, on la cultive !*



DANS CE NUMÉRO

- > Inscription aux activités
- > Nouveautés pour la bibliothèque municipale
- > Recherche de bénévoles



Citoyennes et citoyens de Saint-Roch-de-l'Achigan,

Un été exceptionnel

Alors que les douces brises automnales commencent tranquillement à souffler autour de nous, c'est avec un cœur rempli de gratitude que je prends la plume pour souligner l'été exceptionnel que nous venons de vivre, marqué par des moments de joie, de rires et de partage qui resteront gravés dans nos mémoires.

Nous pouvons tous être fiers des nombreuses activités pour tous les âges portées par les employés et bénévoles qui ont animé notre municipalité au cours de ces derniers mois. Avec cela, la tenue des 35^e Jeux de la MRC de Montcalm pour les 50 ans et plus, chez nous, ont d'ailleurs apporté une vitalité nouvelle pour les aînés des dix municipalités de notre région, démontrant que l'âge n'est qu'un nombre et que la joie et l'épanouissement n'ont pas de limites.

Et que dire de l'événement Saint-Roch-de-l'Achigan en Fête qui a une fois de plus assuré le rayonnement de notre belle municipalité et de nos organismes! Le grand spectacle suivi d'une journée communautaire mémorable nous a permis une fois de plus de renforcer les liens qui font de notre municipalité un endroit unique qui sait faire jaillir le sourire sur le visage de nos enfants. Tout cela témoigne de notre capacité à nous rassembler, à célébrer nos différences et à construire ensemble un avenir prometteur.

Nouveau règlement interdisant la distribution et l'utilisation de certains articles à usage unique à Saint-Roch-de-l'Achigan

Le conseil municipal a fait preuve de vision en adoptant une nouvelle réglementation visant à réduire l'utilisation du plastique à usage unique (sacs, barquettes, assiettes, tasses ou verres, pailles et ustensiles). Partiellement en vigueur depuis le 1^{er} septembre, l'usage des sacs en plastique est notamment interdit pour la prochaine collecte des résidus verts (feuilles mortes) et pour les emplettes commerciales. Cette décision qui modifie nos habitudes est un pas en avant vers un avenir plus durable, où chacun de nous peut contribuer à préserver notre planète pour les générations futures. Consultez cet Achiganois pour connaître les détails entourant ce nouveau règlement.

Bonne rentrée scolaire

En nous rappelant l'importance de respecter les limites de vitesse et à faire preuve de civisme dans cette nouvelle année scolaire qui débute, que cette saison automnale soit remplie de moments chaleureux et enrichissants pour continuer de faire de Saint-Roch-de-l'Achigan un endroit où il fait bon vivre!

Sébastien Marcil

Maire de Saint-Roch-de-l'Achigan



Voici les dates des séances ordinaires du conseil municipal, restantes, pour l'année 2023 :

- 11 septembre
- 16 octobre
- 13 novembre
- 11 décembre



Chacune de ces séances comprend une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil. Le maire ou un conseiller désigné répond aux interrogations des citoyens. Selon la nature de celles-ci, il peut y répondre immédiatement ou à une séance ultérieure.

Lieu : À la Mairie (La Chapelle – Vieux-Couvent) situé au 7, rue du Docteur-Wilfrid-Locat à Saint-Roch-de-l'Achigan

Heure : dès 19h30



Sylvain Payette

Conseiller
District 1

Pour me joindre :
sradistrict1@gmail.com



Richard Dubé

Conseiller
District 2

Pour me joindre :
514 838-9219
sradistrict2@gmail.com



Sylvie Lemire

Conseillère
District 3

Pour me joindre :
514 943-3052
sradistrict3@gmail.com



Carole Brisebois-Vendette

Conseillère
District 4

Pour me joindre :
514 232-4227
sradistrict4@gmail.com



Nadine Desforges

Conseillère
District 5

Pour me joindre :
sradistrict5@gmail.com



Antoine Gagnon

Conseiller
District 6

Pour me joindre :
sradistrict6@gmail.com

Liens utiles

Voici différents liens rapides qui vous aideront à naviguer sur le site Web de la Municipalité. Il suffit d'utiliser votre appareil mobile et de balayer les différents codes QR pour retrouver les renseignements dont vous avez besoin. Vous découvrirez aussi d'autres code-barres dans le bulletin l'Achiganois, afin de trouver des compléments d'information.



Actualités



Calendrier
des collectes



Calendrier des
événements



Inscription
aux activités

Saviez-vous que vous avez l'option d'effectuer une recherche dans la barre d'outils située dans le coin droit de la page d'accueil sur un ordinateur ou dans le haut de la page sur votre mobile?





ACTUALITÉS

CAHIER DE NORMES GRAPHIQUES

Récemment, un guide a été conçu pour aider les professionnels qui auront à produire du matériel graphique et numérique. On y retrouve l'essentiel des normes graphiques qui en régissent l'utilisation, en vue d'assurer la diffusion d'une image uniforme. Il est recommandé aux usagers de prendre connaissance de l'ensemble du guide.

Il y est démontré de façon simple, mais efficace, les possibilités et restrictions d'application de l'identification. Il est donc important que tous les utilisateurs voient à protéger l'intégrité de cette image et considèrent à ce que les spécifications soient respectées.

Logo

Le logo de la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan est une signature institutionnelle, le symbole de l'administration municipale. Seuls la Municipalité, ses sociétés paramunicipales et ses partenaires, dans le cas de projets conjoints, peuvent l'utiliser.

- En tout temps, vous devez vous conformer au Cahier des normes graphiques;
- Si vous êtes un organisme et que vous voulez utiliser le logo, envoyez votre demande à communication@sra.quebec;
- Pour plus d'information visitez le site Web : sra.quebec/armoires-et-logo.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN MILIEU AGRICOLE

Dans un geste inédit de collaboration, la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan ainsi que les villes de Mascouche, de Terrebonne et de Saint-Lin-Laurentides se sont unies pour lancer une campagne d'affichage conjointe de sécurité routière en zone agricole. Celle-ci incite les automobilistes, motocyclistes et cyclistes à adopter une conduite sécuritaire lorsqu'ils sont en présence de véhicules agricoles de manière à favoriser une cohabitation harmonieuse.



Points à retenir sur les véhicules agricoles

- Ils roulent à un maximum de 40 km/heure.
- Ils sont munis d'un triangle orangé fluorescent avec bordure rouge rappelant qu'ils doivent se limiter à cette vitesse.
- Il est illégal pour eux de circuler sur l'accotement.
- Ils sont plus larges et parfois plus longs que les autres véhicules et nuisent donc à la visibilité des autres usagers de la route.

Comportements à adopter par les usagers de la route

- Être vigilant et prudent en tout temps.
- Faire preuve de patience quand vous suivez un véhicule agricole.
- Maintenir une bonne distance avec le véhicule agricole pour bénéficier d'une meilleure vision de la route, repérer d'avance les panneaux de circulation et être prêts à réagir à toute situation imprévue.
- Agir en toute sécurité au moment de faire une manœuvre de dépassement.
- Lorsque plusieurs voitures suivent un véhicule agricole, à tour de rôle, seule la tête de peloton peut le dépasser.
- Ralentir près des fermes et des champs; un animal ou un véhicule peut surgir sur la route.
- Suivre ces simples consignes peut sauver des vies.

NOUVEAU RÈGLEMENT MIS EN PLACE POUR UNE MUNICIPALITÉ PLUS VERTE

Un nouveau règlement interdisant la distribution et l'utilisation de certains articles à usage unique est **entré partiellement en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2023**.

Plus précisément, il est interdit à toute personne, dans le cadre d'une activité commerciale, d'offrir en vente, de vendre ou de fournir aux consommateurs les sacs d'emplètes à usage unique suivants : biodégradables, plastique, oxo-dégradables, oxo-biodégradables ou oxo-fragmentables et compostables.

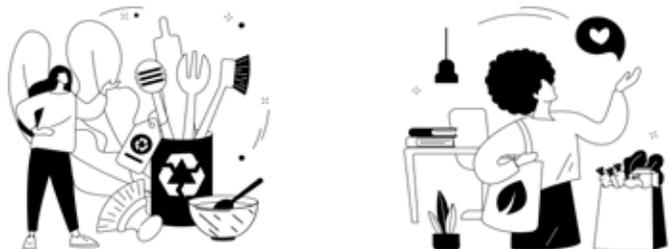
Il est également interdit de donner sur place, pour emporter ou par livraison, un article à usage unique et fabriqué à partir de plastique non recyclable, dans le cadre de l'article 5, portant sur les codes d'identification ci-dessous :

- Barquette #6
- Assiette #6
- Tasse ou verre #6
- Couvercle de tasse ou de verre #6
- Contenant et couvercle #6
- Ustensiles #6
- Pailles #1 à #7

Dates à retenir

- 1^{er} septembre 2023 : entrée en vigueur du nouveau règlement à l'exception de l'article 5, concernant le plastique non recyclable.
- 17 octobre 2023 : aucun sac en plastique, qu'il soit conventionnel, biodégradable, compostable, oxodégradable, oxo-biodégradable ou oxo-fragmentable ne sera accepté lors de la collecte des résidus verts et du compost.
- 1^{er} janvier 2024 : entrée en vigueur de tous les articles, y compris l'article 5, concernant le plastique non recyclable.

Pour en savoir plus : sra.quebec/reglements



JOURNÉE DE LA CULTURE

Culture
pour
tous !

Cette année, les Journées de la culture mettront à l'honneur ce qui constitue l'essence même de l'événement depuis 27 ans : la collectivité.

Par cette thématique, la Municipalité a décidé de faire rayonner l'identité et la fierté de sa communauté en faisant valoir le savoir-faire de ses organismes locaux. Vous aurez la chance d'en apprendre davantage sur la chorale Les Voix de l'Achigan, le Cercle de Fermières et la Société d'histoire.

Réservez votre dimanche 1^{er} octobre de 13 h à 15 h, afin de compléter le *circuit pas à pas de la culture*.

À l'image d'une courtépoinette, d'une mosaïque, d'une communauté, la culture est riche de tout ce qui la compose et c'est cela qui la rend si unique. Célébrons donc la beauté de la collectivité !

Plus d'information à venir sur le site Web et la page Facebook.



Les journées
de la culture



*Crédit photo : Les Voix de l'Achigan

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La MRC de Montcalm aura l'entière responsabilité de la compétence de la gestion des matières résiduelles dès le 1^{er} janvier 2024. Pour toutes questions ou commentaires, il faudra communiquer directement avec celle-ci : 1 888 242-2412.

Vos taxes dans les poubelles

Une conférence fut offerte par Patrick Dagenais, coordonnateur à l'environnement à la MRC de Montcalm, le 25 mai dernier. Le comité du CADE a décidé de rendre cette vidéo accessible, afin que vous puissiez en apprendre davantage sur la gestion des matières résiduelles dans le confort de votre maison.

Le principal objectif de cette conférence est de vous sensibiliser face aux enjeux de la mauvaise gestion des matières résiduelles. En tant qu'Achiganois et Achiganoises, vous pouvez influencer considérablement vos économies, tout en accomplissant des gestes concrets pour l'environnement. **BON VISIONNEMENT!**



NOUVELLE SAISON, NOUVELLE PROGRAMMATION DYNAMIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE!

De nouvelles activités font leur apparition afin de bonifier l'offre de service de la bibliothèque municipale. Pour plus de détails, visitez la page Facebook ou le site Web de la municipalité.

Heure du conte : Les enfants de 3 à 8 ans et leurs parents sont conviés à une heure du conte remplie d'histoires captivantes en compagnie de notre animatrice ! Coloriage et collation suivront l'activité

- Sans inscription.

Dates

- 16 septembre à 10 h
- 18 novembre à 10 h
- 9 décembre à 10 h



Coloriage : Coloriages à faire sur place durant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

- Libre-service



Atelier d'écriture de lettre au père Noël : Venez rédiger votre lettre au père Noël à la bibliothèque en buvant un bon chocolat chaud!

- Inscription obligatoire
- **Date :** samedi 2 décembre à 10 h

Inscriptions à partir du mardi 5 septembre dès 9 h :
450 588-5838 ou biblio@sra.quebec.

Soirées jeux de société : Rendez-vous à la bibliothèque pour une soirée jeux de société festive en famille ou entre amis! Au menu : jeux, musique et popcorn! Pour les plus jeunes, les ados, les adultes et les aînés, de 2 à 99 ans.

- Sans inscription

Voici quelques exemples de jeux que nous possédons et qui seront disponibles lors des soirées : patate à vélo, jeu de mémoire Caillou, casse-tête, agent Jean, Cadoo, Scrabble, code names duo, mysterium, etc.

Dates

- Vendredi 22 septembre de 18 h à 21 h
- Vendredi 17 novembre de 18 h à 21 h



RETOUR SUR LES ACTIVITÉS

35^E JEUX DE LA MRC DE MONTCALM POUR LES 50 ANS ET PLUS

Cette année, Saint-Roch-de-l'Achigan fut l'hôte des jeux. Les deux journées furent un succès, beaucoup de rires, de la compétition et de la fraternité étaient au rendez-vous. Plus de 250 personnes étaient présentes pour le souper de clôture et la remise des médailles. La Ville de Saint-Lin-Laurentides a remporté les jeux, aux côtés de Saint-Roch-de-l'Achigan qui a obtenu la 2^e place.

Également, il est important de **souligner le travail du comité organisateur** qui a rendu possible cet événement rassembleur dans la municipalité :

- Louise Dumont, présidente
- Sylvie Lemire, conseillère municipale et maître de cérémonie
- Carole Brisebois-Vendette, conseillère municipale
- Diane Brault, vice-présidente
- Gisèle Gariépy Dugas, trésorière
- Ghislaine Lavallée, secrétaire
- France Gibouleau, directrice
- Jean Lafortune, directeur
- Nathalie Foisy, coordonnatrice aux événements, loisirs et soutien aux organismes

«Je souhaite dire un GRAND merci à mon équipe exceptionnelle qui m'a aidé à organiser ces jeux. Beaucoup de travail a été fait par les bénévoles de Saint-Roch-de-l'Achigan. Les gens d'ici sont très serviables, je suis sans mot face à leur engagement envers leur communauté. Je suis très reconnaissante du nombre de participants, des commanditaires, des échanges et de la réussite du souper de clôture.», Louise Dumont, présidente.

LES PLAISIRS DE L'ÉTÉ

Le Comité des loisirs et organismes, ainsi que tous les bénévoles, souhaitent vous remercier pour votre grande participation aux différentes activités qui ont eu lieu cet été.

Cinéma en plein air, prestations musicales et spectacles animés ont été offerts gratuitement à toute la population achiganoise afin de faire plaisir à l'ensemble de la famille. Laquelle des activités avez-vous le plus appréciée? **Faites-en part au Comité en remplissant le sondage de satisfaction : bit.ly/3sgjuHB.**



Un merci tout spécial aux bénévoles et aux employés municipaux qui ont travaillé fort, en arrière-scène, pour vous offrir un été coloré!





*Crédit photo : Stéphanie Trottier



VIE MUNICIPALE

Voici quelques rappels des différents départements de services de la municipalité.

TAXES MUNICIPALES

Le 3^e versement est le 28 septembre.

Vous pouvez effectuer vos paiements par votre institution financière, par la poste ou à la Mairie durant les heures d'ouverture. Il est à noter que vous pouvez laisser votre paiement, dans une enveloppe, dans la boîte aux lettres à l'entrée de la Mairie lorsque celle-ci est fermée.

Nouveaux propriétaires

Un seul compte de taxes municipales est émis annuellement, et ce même lorsqu'il y a changement de propriétaire. Il est de votre responsabilité de l'obtenir auprès de l'ancien propriétaire et d'acquitter celui-ci aux dates d'échéances prévues.

Pour en savoir plus, visitez le site Web : sra.quebec/taxation

VIDANGES DES FOSSES SEPTIQUES

La période de vidange systématique de fosses septiques 2023 se **terminera au plus tard le 31 octobre**. Pour ceux dont la vidange est prévue cette année et qui n'ont pas encore été vidangés, un avis écrit vous sera transmis par courrier quinze jours avant le début des travaux de vidange vous informant de la période durant laquelle les couvercles de votre ou de vos fosses doivent être dégagés.

Pour ceux dont la vidange a été prévue, mais qui n'ont pas pu être vidangés, compte tenu de certaines problématiques, vous serez contacté par la Municipalité **au plus tard le 15 octobre** pour y établir une nouvelle date de vidange avant le 31 octobre.

Pour toute urgence nécessitant une vidange avant la date prévue au calendrier, veuillez communiquer avec la Municipalité au préalable.

Vidange hors saison

Le contrat de vidange systématique des fosses septiques effectuée par la Municipalité est valide pour les périodes du 15 mai au 31 octobre. En dehors de cette période, c'est une vidange hors contrat qui est faite aux frais du propriétaire. Pour toute urgence en dehors des périodes, mentionnez ci-dessus, vous pouvez communiquer avec EBI Envirotech Inc. au 450 754-4033.

Pour en savoir plus



SENSIBILISATION – PARC À CHIENS

Afin de conscientiser les usagers du parc à chiens à ramasser les excréments de leurs animaux de compagnie, un **distributeur de sacs** a été installé à la terrasse des Berges.

En veillant à la propreté du parc, vous évitez aux autres propriétaires de chiens de salir leurs chaussures, et vous contribuez à prévenir la propagation de parasites. Il reste normal que vos chiens fassent leurs besoins pendant une activité, cependant il est de votre responsabilité de vous assurer de nettoyer derrière votre animal de compagnie.

Merci de votre collaboration !

PROPRETÉ DES PARCS ET TERRAINS MUNICIPAUX

Selon le règlement établissant la réglementation pour assurer la paix, l'ordre, le bien-être général et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens,

- nul ne peut gêner, salir, casser, briser, arracher, déplacer, dessiner, peindre, peindre ou autrement marquer ou endommager, de quelque manière que ce soit, la propriété publique ou privée, notamment, mais non limitativement, un bâtiment, la chaussée, un trottoir, une clôture, une enseigne, un monument, un banc, une table à pique-nique, un lampadaire, un poteau, une poubelle, le gazon, un arbre et des plantations.

Par conséquent, il vous est demandé de **respecter les espaces publics afin d'assurer un bien-être collectif** et de continuer de faire de Saint-Roch-de-l'Achigan un endroit où il fait bon vivre.

ABRIS D'AUTOS ET AUTRES ABRIS TEMPORAIRES/STATIONNEMENT HIVERNAL

Les abris seront autorisés à compter du **15 octobre 2023, et ce, jusqu'au 15 avril 2024**. Ce règlement est valide pour l'ensemble du territoire.

La Municipalité ne se tient pas responsable de tout dommage causé à un abri temporaire par sa machinerie et ses employés au cours de travaux d'entretien et d'opérations de déneigement des voies publiques si ledit abri n'est pas implanté conformément à la réglementation municipale.



Stationnement hivernal

Le stationnement de nuit sera interdit sur l'ensemble du réseau routier achiganois, et ce, à compter du **1^{er} novembre 2023 jusqu'au 15 avril 2024** inclusivement, tous les jours de la semaine entre 23 h et 7 h.

Pour en savoir plus : sra.quebec/info-deneigement

SAISON DE L'HERBE À POUX

L'herbe à poux est présente de **mai à octobre et meurt aux premières gelées à l'automne**. Le département de l'urbanisme souhaite vous rappeler l'importance d'entretenir vos terrains surtout lors de cette période. Pour ce faire, entretenez et coupez votre gazon et retirez les mauvaises herbes.

SALUBRITÉ DES BÂTIMENTS

Tout propriétaire doit maintenir son édifice, sa construction, son local et son terrain en bon état d'entretien et de propreté :

- Revêtements des bâtiments et des constructions complétés et propres;
- Terrain sans déchets, détritiques, débris, ferrailles, et autres substances et matières nuisibles.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA MRC DE MONTCALM

Comme prescrit par la Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives (PL69), la MRC de Montcalm a procédé à l'adoption d'un recensement de tous les immeubles (bâtiment principal, accessoire et autres) **construits avant 1940 et présentant un intérêt patrimonial sur le territoire de la Municipalité**.

Lors d'une demande de permis de démolition, la mesure transitoire de la nouvelle loi s'applique et implique qu'un avis d'intention de démolir l'immeuble soit transmis au Ministère de la Culture et des Communications (MCC) pour tout immeuble compris dans le recensement sur le territoire de la municipalité. Le permis de démolition (bâtiment principal, accessoire et autres) sera délivré par la Municipalité conditionnellement à l'autorisation de la Municipalité et de la MRC de Montcalm. Un délai minimal de 90 jours peut être nécessaire afin d'obtenir une réponse de la MRC de Montcalm. **Veillez prévoir votre demande**. Pour savoir si votre immeuble fait partie de la liste, simplement vous renseigner à la Municipalité.

L'IMPORTANCE D'UN PERMIS D'OCCUPATION, UN DOCUMENT PRIMORDIAL

Avant de louer ou d'acheter un local ou un immeuble, il est important de vous assurer auprès du service d'urbanisme que vous pourrez exercer l'activité et l'usage de votre choix.

Le certificat d'occupation est un document très important. Une fois approuvé par l'officier municipal, le certificat atteste la conformité de vos activités et vous fournit d'autres informations importantes à connaître dans votre zonage.

Ce certificat peut vous éviter beaucoup d'ennuis. Pour plus d'information :

- 450 588-2326 poste 7901
- reception@sra.quebec

ARBRESSE : COLLECTE GRATUITE DE VOS RETAILLES DE CÈDRES

Vous avez jusqu'au **31 octobre** pour profiter de ce service.

Le cèdre, ça se recycle!

Arbressence dévie plus de 3200 tonnes de retailles de cèdres annuellement des sites d'enfouissements pour procéder à leur revalorisation.

Retailles de cèdre et bac brun - Arbressence, une alternative écoresponsable

Bien que les retailles de cèdres puissent être mises dans le bac brun, lorsque possible, nous vous recommandons d'utiliser les services de notre partenaire Arbressence, qui ramasse gratuitement vos retailles chez vous, pour en fabriquer de merveilleux produits!

Des produits surprenants

Avec l'huile essentielle et l'hydrolat provenant de vos retailles de cèdres, Arbressence fabrique une gamme de produits surprenants :

- Huiles essentielles
- Vaporisateurs d'ambiance
- Soins personnels
- Ensemble création (DIY)
- Produits pour la chasse et le plein air
- Produits nettoyants

Une collecte rapide!

Arbressence détient une flotte de véhicules dédiée au ramassage rapide des retailles de cèdres dans la région des Laurentides et de Lanaudière. Notre flotte est composée de petits camions avec remorque afin de pouvoir se positionner facilement pour le ramassage.

Vous pouvez visiter le site Web Arbressence.ca ou appeler au 450 434-7512 pour réserver une collecte de vos retailles de cèdres.



VIE ÉCONOMIQUE

Les capsules informatives ont comme objectif de faire connaître les différentes entreprises et les services et produits qui sont accessibles aux Achiganois et Achiganoises.

Curieux de découvrir des parcours professionnels inspirants? Rendez-vous, une fois par mois, sur les différents médias de la Municipalité.



Instagram



Facebook



YouTube



Centre Médico-Esthétique Dermalounge

Au cours de cette entrevue, vous ferez la rencontre d'une mère de 33 ans de 2 enfants, qui a ouvert une entreprise aux multiples services et qui s'adapte aux nouveautés de l'industrie jour après jour. Cynthia Saint-Louis est polyvalente, déterminée et vous démontrera que tout est possible avec une passion.



FABRIMAX

Au fil de cette capsule, vous découvrirez un homme jovial aux multiples talents. Entrepreneur depuis l'âge de 21 ans et seul à tout faire dans sa compagnie, Jean-Maxime l'Heureux vous donnera l'envie de vous lancer en affaires à Saint-Roch-de-l'Achigan ou de lui envoyer un courriel pour développer un mobilier sur mesure.



Centre au cœur de soi

Dans cette vidéo, Pierrette St-Amour vous explique la gymnastique holistique et son origine. Elle parle aussi de son parcours professionnel et de sa passion pour le bien-être physique et psychologique des gens qui l'entourent.

Profitez-en pour découvrir les cours qu'elles offrent, ils débuteront le 26 septembre.

Juste du pin

Restez à l'affût pour découvrir une entreprise en croissance qui s'est adaptée au manque de main-d'œuvre.

Vous connaissez des entrepreneurs passionnés qui seraient prêts à partager leur savoir ainsi que les raisons d'avoir choisi Saint-Roch-de-l'Achigan pour exploiter leur entreprise? Contactez Sarah à l'adresse courriel suivante communication@sra.quebec pour donner leurs coordonnées.

Vous désirez nous parler de votre entreprise et de votre parcours professionnel motivant. Écrivez-nous!

COMITÉ DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Recherche de bénévoles

Vous vous préoccupez de l'environnement et de l'aménagement durable au sein de votre municipalité? Vous aimeriez participer à l'élaboration de divers projets et idées, telle la Journée de distribution du compost ou le Défi Pissenlits? Le Comité est à la recherche de citoyens bénévoles pour s'impliquer au sein de celui-ci.

Faites partie d'une belle équipe afin de permettre à la collectivité de vivre dans un milieu encore plus vert en indiquant votre intérêt à l'adresse courriel suivante : dg@sra.quebec.

Concours Maisons fleuries

Afin de découvrir les gagnants du concours, visitez les différents médias de la municipalité. La remise de prix officielle aura lieu le 11 septembre à la Mairie.

COMITÉ DES LOISIRS ET ORGANISMES

Recherche de bénévoles

Les loisirs et les événements municipaux vous intéressent? Vous désirez partager vos idées et développer des projets en passant de la petite enfance aux aînés? Le Comité est à la recherche de citoyens bénévoles pour s'impliquer au sein de celui-ci.

Faites partie d'une riche équipe afin d'offrir à la collectivité un milieu encore plus dynamique, animé et divertissant en indiquant votre intérêt à l'adresse courriel suivante : dg@sra.quebec.



ACTIVITÉS À VENIR

Le Comité vous invite à mettre à vos agendas ces dates de festivités qui se dérouleront dans les prochaines semaines.

Cours de Zumba gratuit

- **Samedi les 2 et 9 septembre**
- 11h à 12h devant la Mairie, en cas de pluie, les cours sont annulés

La soirée de reconnaissance des bénévoles se déroulera le **samedi 21 octobre**. Cet événement est sur invitation seulement.

Cette soirée de gratitude se veut dans le plaisir et la simplicité. Plus d'informations seront transmises aux bénévoles dans les semaines à venir. Entretemps, si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec Nathalie Foisy, coordonnatrice aux événements, loisirs et soutien aux organismes.

- 450 588-2326 poste 7961
- loisir@sra.quebec
- sra.quebec/soiree-reconnaissance-des-benevoles



Soirée des bénévoles



Halloween



Noël

Citrouilles & Fripouilles

- **Mardi 31 octobre**
- Activités sur le terrain de la Mairie et distribution de bonbons
- D'autres détails suivront, restez à l'affût sur les différents médias de la Municipalité.
- sra.quebec/citrouilles-et-fripouilles



Fête de Noël/illumination du sapin

- **Samedi 25 novembre**
- Illumination du sapin avec le vrai père Noël et activités familiales
- D'autres détails suivront, restez à l'affût sur les différents médias de la Municipalité.
- sra.quebec/fete-de-noel

MOT-MYSTÈRE, THÈME : LE TEMPS

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | L | L | A | V | R | E | T | N | I | E | R | E |
| R | R | E | E | R | T | N | O | M | E | R | T | S |
| T | S | T | E | C | A | R | T | R | P | I | N | S |
| E | A | A | S | T | A | T | U | O | N | N | E | A |
| M | B | D | S | E | E | D | N | O | C | E | S | P |
| O | L | N | I | D | M | C | R | E | J | V | E | S |
| N | I | T | A | M | T | E | L | A | M | A | R | I |
| O | E | E | L | U | Z | L | S | V | N | O | P | O |
| R | R | P | E | R | I | O | D | E | O | N | M | M |
| H | O | L | D | U | S | E | M | A | I | N | E | R |
| C | R | E | G | A | U | H | O | R | A | I | R | E |
| N | U | I | T | E | R | I | A | L | O | S | S | I |
| C | A | L | E | N | D | R | I | E | R | U | E | H |

Retrouvez tous les mots de la liste dans la grille. Ils sont placés horizontalement, verticalement, en diagonale, et ce, dans les deux sens. Une lettre peut être utilisée pour plus d'un mot.

Solution à la page 17

Le passage à l'heure d'hiver aura lieu dans la nuit du 4 au 5 novembre. Vous devrez donc reculer l'heure à cette date. Vous êtes invité à profiter du changement d'heure pour vérifier tous vos avertisseurs de fumée et remplacer les piles au besoin.

- Âge
- Aiguille
- Année
- Aurore
- Avenir
- Cadran
- Calendrier
- Chronomètre
- Date
- Délai
- Durée
- Heure
- Hier
- Horaire
- Instant
- Intervalle
- Jour
- Matin
- Mois
- Moment
- Montre
- Nuit
- Passé
- Période
- Ponctuel
- Présent
- Sablier
- Seconde
- Semaine
- Semestre
- Solaire
- Tôt

SUDOKU

Les règles du sudoku sont très simples. Un sudoku contient 9 lignes et 9 colonnes, donc 81 cases au total.

Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de 9 cases.

Une grille initiale de sudoku correctement constituée ne peut aboutir qu'à une seule solution. Pour trouver les chiffres manquants, tout est une question de logique et d'observation.

Solution à la page 17

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|--|---|---|
| | | | | 5 | | | 6 | |
| | | | | 4 | 1 | | | |
| 2 | 4 | 3 | | | 6 | | | |
| | 3 | | | 8 | 7 | | 9 | 5 |
| | | | | 9 | 3 | | | 4 |
| | | 1 | | | | | | |
| | 1 | 8 | | | 4 | | | 2 |
| | | | 8 | 1 | | | 5 | |
| | 7 | | | | | | | 8 |

SUDOKU #1
Intermédiaire

SUDOKU #2
Débutant

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | 8 | | 3 | 9 | |
| 9 | | 7 | | | | | | |
| 8 | 2 | | | | 7 | | | |
| 3 | | | 7 | 2 | 9 | | | 5 |
| | | | | 1 | | | 4 | |
| 6 | | 2 | | | | 9 | | 3 |
| 7 | | 5 | | 4 | | | | |
| | | | | | | 8 | | 6 |
| 1 | 8 | | 9 | | | 7 | 5 | 4 |



CRÉATIONS D'ORIGINE ACHIGANOISE



Le deuxième dévoilement, du 18 mai dernier, fut un grand succès! Le Comité tient à remercier la centaine de personnes qui se sont déplacées. Lors de ce dévoilement, le Comité du «COA» eut l'immense privilège de certifier «Création d'origine achiganoise» :

- Les **produits du terroir sauvage** de François Brouillard dans la catégorie «Produit transformé».
- La fameuse **recette de tarte au sucre** d'Anna Landry dans la catégorie «Produit transformé».
- L'ensemble de l'**œuvre musicale** de Serge Locat dans la catégorie «Œuvre d'art».
- En prime, le Comité a décidé de proclamer tous les **enfants** de Saint-Roch-de-l'Achigan Création d'origine achiganoise!

Des t-shirts et des cache-couches, à l'effigie du COA, sont en vente à la Mairie au coût de 20 \$ et 15 \$.

Vous en découvrirez davantage sur les certifiés au cours des différentes histoires de la Curieuse du village.



LA CURIEUSE DU VILLAGE

Serge Locat

Le premier mot qui me vient en tête est :

Wow! Quelle personne extraordinaire!

Wow! Une prestation plus qu'extraordinaire.

Wow! Une carrière ô combien extraordinaire!

Wow et extraordinaire.

Deux mots que je lui dédie.

Au nom de toute une communauté qui est aussi la sienne, Saint-Roch-de-l'Achigan.

Voici un petit texte de reconnaissance.

Merci, Serge, pour ta carrière exceptionnelle.

Du talent tu en débordes, ça c'est sûr.

Compositeur, instrument, technicien, professeur, voyage, groupes, musicien, voici autant de mots qui te décrivent tellement bien.

Professeur avec un doigté pour tous les instruments de musique.

Faire partie d'un groupe avec d'autres musiciens, un rêve réalisé qui nous a donné le bonheur de connaître le groupe Harmonium.

Un compositeur qui nous a donné le plaisir d'écouter une musique parfois douce ou bien endiablée.

Un technicien dont la renommée n'est plus à faire.

Pour terminer une musique qui voyagera partout où elle sera appelée.

Merci Serge,

*À la prochaine pour une autre histoire.
La Curieuse du village*



BIBLIOTHÈQUE LISE-LAVALLÉE-LAMARCHE



Recherche de citoyens bénévoles

Vous avez un peu de temps libre? Votre bibliothèque a besoin de vous!

Aucune expérience en bibliothèque n'est requise. Une formation vous sera offerte en fonction des tâches que vous désirez apprendre. Ces tâches peuvent inclure :

- Prêt, retour et classement de documents
- Abonnement d'usagers
- Préparation matérielle des livres
- Soutien lors des activités

Au plaisir de vous rencontrer!

Heures d'ouverture

Mardi

9 h 30 à 12 h

13 h 30 à 17 h

19 h à 21 h

Jeudi

19 h à 21 h

Vendredi

9 h 30 à 12 h

13 h 30 à 17 h

Samedi

9 h 30 à 12 h 30

Carte accès-musée

Comme un livre, la carte accès-musée se réserve et s'emprunte à la bibliothèque. Le prêt de la carte est gratuit et dure jusqu'à 2 semaines. Elle donne accès gratuitement à une famille (2 adultes et 3 enfants) à toutes les institutions muséales participantes. La carte est valide pour un minimum de 1 enfant et un maximum de 3 enfants. Puisque l'objectif est de favoriser l'accès aux familles, la carte n'est pas valide s'il y a seulement des adultes qui se présentent au musée. De plus, les familles de plus de trois enfants pourront se voir charger un frais d'entrée pour l'enfant supplémentaire.

Voici la liste des musées participants :

1. Boréalis
2. Espace Pauline-Julien*
3. Centre de la biodiversité
4. Centre d'exposition Léo-Ayotte*
5. Centre d'exposition Raymond-Lasnier*
6. Cité de l'Énergie
7. Domaine seigneurial Sainte-Anne
8. Galerie d'art du parc*
9. Maison Rocheleau
10. Manoir Boucher de Niverville
11. Moulin Michel de Gentilly
12. Musée POP
13. Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac
14. Musée des cultures du monde
15. Musée des Ursulines
16. Vieux presbytère de Batiscan

**Gratuit en tout temps.*

SOLUTIONNAIRES

SUDOKU #1

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 9 | 7 | 2 | 5 | 8 | 4 | 6 | 3 |
| 8 | 6 | 5 | 3 | 4 | 1 | 7 | 2 | 9 |
| 2 | 4 | 3 | 9 | 7 | 6 | 5 | 8 | 1 |
| 4 | 3 | 6 | 1 | 8 | 7 | 2 | 9 | 5 |
| 7 | 5 | 2 | 6 | 9 | 3 | 8 | 1 | 4 |
| 9 | 8 | 1 | 4 | 2 | 5 | 3 | 7 | 6 |
| 5 | 1 | 8 | 7 | 6 | 4 | 9 | 3 | 2 |
| 3 | 2 | 4 | 8 | 1 | 9 | 6 | 5 | 7 |
| 6 | 7 | 9 | 5 | 3 | 2 | 1 | 4 | 8 |

SUDOKU #2

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 6 | 1 | 2 | 8 | 5 | 3 | 9 | 7 |
| 9 | 5 | 7 | 1 | 6 | 3 | 4 | 8 | 2 |
| 8 | 2 | 3 | 4 | 9 | 7 | 5 | 6 | 1 |
| 3 | 4 | 8 | 7 | 2 | 9 | 6 | 1 | 5 |
| 5 | 7 | 9 | 3 | 1 | 6 | 2 | 4 | 8 |
| 6 | 1 | 2 | 8 | 5 | 4 | 9 | 7 | 3 |
| 7 | 3 | 5 | 6 | 4 | 8 | 1 | 2 | 9 |
| 2 | 9 | 4 | 5 | 7 | 1 | 8 | 3 | 6 |
| 1 | 8 | 6 | 9 | 3 | 2 | 7 | 5 | 4 |

MOTS-MYSTÈRE

Solution : rendez-vous

Besoin d'un service de transport?

Que ce soit pour :

- L'école
- Un rendez-vous
- Effectuer des emplettes
- Visiter ta famille
- Etc.



NOUS AVONS LA SOLUTION POUR TOI!

Le Service de transport collectif et adapté de la MRC de Montcalm peut t'aider!

Pour un coût minime, tu peux te déplacer sur le territoire avec nous selon tes besoins, contribuer à la réduction des GES et économiser!



Et bonne nouvelle, si ton transport doit être adapté à des besoins particuliers (limitations physiques ou cognitives), nous pouvons également t'aider.

Communique avec notre équipe pour plus de détails

- 450 831-2182, option 1
- Sans frais 1 888 235-0714, option 1
- transport@mrcmontcalm.com
- mrcmontcalm.com/transport

MRC de
Montcalm
Mieux pour la vie.

VIE COMMUNAUTAIRE

COMPTOIR MINI-BUDGET

Aide alimentaire, dépannage

Vous êtes dans une situation difficile et de précarité, vous n'arrivez pas à joindre les deux bouts? N'hésitez pas à joindre le Comptoir Mini-Budget du lundi au jeudi entre 9 h et 16 h. Une bénévole accueillera votre demande!
Téléphone : 514 236-4479

S'impliquer comme bénévole, pourquoi pas!

Venez nous rejoindre en tant que bénévole, c'est une excellente opportunité! Notre équipe bénévole est en plein essor et cherche à s'agrandir. Si vous disposez de quelques heures de temps libre du lundi au jeudi pour nous aider dans le triage, ou le jeudi pour participer à la vente au comptoir, n'hésitez pas à nous contacter au 514 236-4479.

Vous avez également la possibilité de faire partie du groupe bénévole en événementiel qui participe à des événements tels que les fêtes et les collectes de fonds. C'est une option idéale pour les étudiants et ceux qui désirent s'impliquer les soirs de semaine ou les fins de semaine de temps en temps. Rejoignez-nous et faites une différence en tant que bénévole!

Apportez vos sacs!

À partir de maintenant, le Comptoir Mini-budget a choisi de se conformer à la politique mise en place par la municipalité concernant l'interdiction de distribuer des objets à usage unique. Ainsi, nous cesserons de fournir des sacs lors de l'achat de vêtements. Notre engagement envers l'écoresponsabilité est une valeur qui nous tient à cœur! C'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir apporter vos propres sacs lorsque vous viendrez faire vos achats. Nous réfléchissons activement à des alternatives et cherchons des solutions respectueuses de l'environnement. Dès que nous aurons identifié des options viables, nous les communiquerons sur notre page Facebook.

Les bacs de recyclage

Lorsque vous déposez vos dons de vêtements dans nos bacs de recyclage, merci d'utiliser des sacs pour faciliter le ramassage. Ne déposez pas de vaisselles et autres articles cassants dans les bacs, déposez-les sur le côté de l'escalier. Également, les bacs ne sont pas des poubelles. Merci pour vos dons, tous les articles auront une deuxième ou une troisième vie et ne se retrouveront pas sur le site d'enfouissement. C'est notre planète qui en sort gagnante!

*Crédit photo : Lennie



Activités à venir

- 24 août 2023 — Réouverture du Comptoir de vente les jeudis.
- 5 octobre 2023 — Ventes de sacs à 5 \$

Informations supplémentaires :

- Facebook : Comptoir Mini-Budget Saint-Roch
- Instagram : @comptoir_minibudget_sra

Horaire (variable)

Jeudi

- 12 h à 13 h : Magasinage pour les étudiants
- 13 h à 20 h : Ouvert à tous
- 10 h à 20 h : Vente de sacs à 5 \$

Suivez-nous sur Facebook pour connaître les changements à l'horaire et les événements à venir!

LA MAISON DES JEUNES D. O. ADOS

Notre mission est de permettre aux jeunes de 10 à 17 ans de se rencontrer afin d'établir des relations significatives avec leurs pairs.

Nouveauté

Il y a maintenant, la D.O Mobile qui circulera dans les rues de la municipalité afin d'offrir des services mobiles, des collations et des lunchs, la D.O mobile est aussi un service de transport pour nos usagers en milieu rural.

Événements

- Porte ouverte le 8 septembre dès 17 h
- Du 8 au 22 décembre : jeunes entrepreneurs
- Production et planification du marché de Noël, vente de sapin et produits

Restez à l'affût sur la page Facebook de la Maison des jeunes D. O. Ados pour plus de détails.

Activités

- Invités sur divers sujets
- Activités éducatives et de prévention : jasons sex, prévention violence et intimidation, prévention toxicomanie
- Récoltes aux pommes et citrouilles
- Ciné
- Danse Halloween
- Restaurants



Services continus disponibles en tout temps

- Écoute, soutien, atelier de sensibilisation
- Activité hebdomadaire, lunch pour nos ados gratuit
- Activité de table, chilling spot, café 101, armoire hygiène, friperie
- Activités sportives hebdomadaires
- Gaming room
- Atelier culinaire, soirée thématique
- Aide aux devoirs
- Atelier art et musique

Visitez la page Facebook pour connaître les heures d'ouverture et les activités proposées : @Maison-des-JeunesDOAdos-207514655934641

Lieu : 1042, rue Principale

Personne responsable

- Claudia Rivest Brousseau
- 450 588-6589
- mdjdoados@bellnet.ca

LES AMIS DE LA PÉTANQUE

L'assemblée générale aura lieu le samedi 23 septembre à 10 h au sous-sol de l'église. Nous vous attendons en grand nombre.

Personne responsable :

- Claude Moisan
- 450 588-4754
- claudemoisan712@gmail.com



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

Rallye historique annuel

Du 4 septembre 2023 au 6 octobre 2023

Encore cette année, la Société d'histoire vous invite à participer à son rallye historique. Il peut se faire seul, e ou en équipe au moment qui vous convient entre le 4 septembre 2023 et le 6 octobre 2023. Les membres de la Société d'histoire recevront les questions du rallye en même temps que leur bulletin de septembre 2023. Les non-membres sont les bienvenus et ils peuvent se procurer les questions du rallye en écrivant à lisegauthier42@gmail.com.

C'est vous-même qui en ferez la correction dans la 2^e partie de l'Assemblée générale. Des prix de participation seront tirés au hasard parmi les participants.e.s présents.e.s.

Assemblée générale annuelle

Vendredi 6 octobre 2023 à 19 h
À la Chapelle du Vieux-Couvent

Les membres et les non-membres sont invités à participer à l'Assemblée annuelle de la Société d'histoire. Cette année, Lise Gauthier, présidente, Laurier Dugas, secrétaire, Louise Beaudry, directrice et Sylvie Lemire directrice sont en élection. Laurier Dugas a manifesté son intention de ne pas solliciter un autre mandat. Avis aux intéressés.e.s!

Exposition Regards sur l'automobile ancienne

L'exposition présentée dans le cadre de Saint-Roch-de-l'Achigan en Fête est maintenant affichée dans l'annexe du Vieux-Couvent. Il est possible de la visiter aux heures d'ouverture de la mairie. Les 70 photos sauront vous renseigner sur les autos utilisées par les familles achiganoises jusqu'en 1960.

*Crédit photo : Lise Gauthier



Exposition historique affichée à l'extérieur du Moulin Bleu situé au 420, route 341

En vélo ou en auto, il est possible d'arrêter pour lire la belle histoire de ce moulin qui remonte aux années 1860. Cette année, le nouveau panneau historique présente la ligne du temps des huit propriétaires du Moulin Bleu.

*Crédit photo : Lise Gauthier



ACTIVITÉS, SESSION AUTOMNE 2023

AMITIÉ, MUSIQUE ET DANSE

Activités de danse en ligne et de groupe

Lundi

Du 11 septembre au 18 décembre : cours de danse en ligne

- 13 h à 13 h 30 pour débutant
- 13 h 30 à 15 h pour tous
- Coût : contribution volontaire

Mardi

Du 12 septembre au 19 décembre : cours de danse en ligne

- 19 h à 21 h pour tous
- Coût : contribution volontaire

Samedi : souper et soirée

- 9 septembre, 14 octobre, 11 novembre et 9 décembre
- Ouverture à 18 h et début de la danse à 19 h 30
- Café gratuit, liqueur 1 \$
- Coût à déterminer selon le repas, soirée contribution volontaire

Lieu : sous-sol de l'église, entrée porte 3
1188, rue Principale

Personne responsable

- Agnès Mercier Henri
- 450 588-6500
- mh2000@videotron.ca



ARCHERS ACHIGANOIS

Activité de tir à l'arc

Lundi 16 octobre 2023 au 29 avril 2024

Horaire : lundi et jeudi soir à 19 h

Coût : Le prix sera de 90 \$ pour la session 18 ans et plus et 10 \$ pour les 10-17 ans.

- Les cours d'initiation demeurent à 50 \$
- Carte d'assurance incluse

Lieu : au sous-sol de l'église
1188, rue Principale

Personne responsable :

- Michel Beauchamp
- 450 588-3902
- archersachiganois@gmail.com

BADMINTON

Du 12 octobre au 23 décembre

Horaire : lundi et jeudi de 19 h à 22 h

Coût : il n'y a aucun coût pour cette activité, vous devez seulement vous présenter avec votre raquette et vos volants.

Lieu : gymnase de l'École secondaire de l'Achigan au 60, montée Rémi-Henri

Personne responsable :

- Guy Lafortune
- 450.588.2731
- lessportifs@hotmail.com

CENTRE AU CŒUR DE SOI

Afin d'en apprendre davantage sur les cours offerts, vous êtes invité à visionner la capsule réalisée avec Pierrette St-Amour.

Gymnastique holistique

26 ou 28 septembre au 28 ou 30 novembre

Durée : 10 semaines

Horaire :

Mardi de 13 h 30 à 15 h ou 19 h à 20 h 30

Jeudi de 13 h 30 à 15 h

Coût : 200 \$/session

Clientèle visée : 18 ans et plus

Nombre de places : maximum 7 personnes par groupe

Rééducation avec ballon

27 septembre au 29 novembre

Durée : 10 semaines

Horaire : mercredi de 19 h à 20 h

Coût : 130 \$/session

Clientèle visée : 18 ans et plus

Nombre de places : maximum 7 personnes par groupe

Automassage et stretching

28 septembre au 30 novembre

Durée : 10 semaines

Horaire : jeudi de 10 h 30 à 11 h 30

Coût : 130 \$/session

Clientèle visée : 18 ans et plus

Nombre de places : maximum 7 personnes par groupe

Lieu : Centre au cœur de soi

1436, rue Principale

Personne responsable :

- Pierrette St-Amour
- 450.588.4719
- Pstamour.aucoeurdesoi@gmail.com

CERCLE DE FERMIERES

Vous aimez partager vos connaissances et aussi en recevoir en retour. Il y a un organisme qui se spécialise dans ces domaines.

- Métier — un apprentissage d'autrefois
- Tricot — de l'aiguille au crochet qui revient avec force
- Peinture — faux vitrail à découvrir, avec ou sans talent
- Courte pointe — un souvenir qui ne se démode pas
- Couture — un projet n'attend pas l'autre
- Décoration — petit ou grand projet tout se réalise

Il ne faut pas oublier l'amitié qui se partage au fil du temps.

Activités à venir

- Mardi 5 septembre : réunion générale
- Mardi 12 septembre : berceton au profit de l'équipe des rubans roses (Cancer du sein)
- Dimanche 1^{er} octobre : journée de la culture (activité de peinture, la main familiale) du fil au métier (l'histoire d'un linge à vaisselle)

Notre Marché de Noël

Samedi et dimanche les 25 et 26 novembre

Venez tous en grand nombre.

Quel est cet organisme ?

Le Cercle de Fermières de Saint-Roch de l'Achigan

Quand ?

5 septembre de 9 h à 15 h

Horaire les lundis et mardis

Prix ?

35 \$ carte de membre annuelle

Où ?

Au sous-sol de la Mairie

Personne responsable :

- France Gibouleau
- 438-882-5396

Bienvenue à toutes



CLUB D'ARTS MARTIAUX

Depuis 30 ans, le Club d'Arts Martiaux St-Roch de l'Achigan (CAM St-Roch) enseigne le karaté de style Yoseikan aux enfants de 5 ans et plus et aux adultes de tout âge!

Début de la saison : Samedi 16 septembre 2023

*Les réservations débuteront le 11 septembre

2 cours d'essai gratuits avant toute nouvelle inscription. Inscriptions possibles tout au long de la saison. Vous présentez 10-15 minutes avant le cours.

- Enfants débutants : les samedis de 9 h à 10 h 15
- Enfants avancés : les samedis de 10 h 30 à 11 h 45
- Adultes et juniors : lundi et vendredi de 19 h à 20 h 15, samedi de 10 h 30 à 11 h 45

Coûts pour la saison de septembre 2023 à mai 2024 :

- Cours du samedi seulement : 140 \$
- Cours en tout temps : 190 \$
- Rabais pour inscriptions de plusieurs participants.
- Inscription gratuite pour le parent accompagnateur lors de la première inscription d'un enfant (achat du kimono requis).

Lieu : Gymnase de l'école Notre-Dame de Saint-Roch-de-l'Achigan

Personne responsables :

- Simon Guilbault : 514-910-4305
- Frédérique Poirier : 438-885-3841

Suivez-nous sur Facebook! Club d'arts martiaux St-Roch-de-l'Achigan

CLUB DE SOCCER DE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

Chers Parents, joueurs, entraîneurs et bénévoles,

Le Club de Soccer de Saint-Roch-de-l'Achigan tient à vous remercier du fond du cœur pour la belle saison 2023. Nous avons eu beaucoup de plaisir à voir évoluer les jeunes au sein de notre organisation et espérons que vous en avez eu tout autant avec nous! Nous sommes déjà en mode préparation pour la saison 2024, alors si vous avez des idées, des suggestions et/ou un peu de temps pour nous aider, n'hésitez pas à communiquer avec nous.



CLUB DE SOCCER DE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

De plus, nos activités hivernales débutent dans quelques semaines, restez à l'affût.

Surveillez la page Facebook du Club de soccer St-Roch pour connaître toutes les dates importantes de la saison 2024 (A.G.A, inscriptions, saison hivernale, etc.)

Sportivement

Pour toutes questions, contactez :

- soccersra@gmail.com
- 514 796-2732
- Visitez la page Facebook : @SoccerSRA

FADOQ

Marche

- 7 septembre au 11 décembre
- Tous les lundis
- 10 h à 11 h

Viactive avec musique *NOUVEAUTÉ

- 20 septembre au 13 décembre
- Tous les mercredis
- 18 h 30 à 19 h 30

Yoga

- 21 septembre au 7 décembre
- Tous les jeudis
- 10 h 30 à 11 h 30

Rencontres hebdomadaires

- 7 septembre au 7 décembre
- Tous les jeudis
- Remue-méninges 13 h 30 à 15 h 30
- Bingo, cartes, jeux 13 h 30 à 16 h

Nos diners

- Halloween : 26 octobre
- Noël : 14 décembre

Personne responsable

- Mme Brault - Présidente de l'âge d'or
- 450.588.3792
- dm.jean@videotron.ca



LES VOIX DE L'ACHIGAN

La chorale Les Voix de l'Achigan est fébrile à l'idée de reprendre ses activités pour la saison 2023-2024. Au menu cette année : chant populaire majoritairement francophone, préparation pour le spectacle de juin 2024, prestation de Noël pour les aînés dans différentes résidences, illumination du sapin de Noël de notre municipalité et probablement quelques surprises en cours d'année!

Notre première rencontre aura lieu le mercredi 6 septembre à 19 h 30 à l'église de Saint-Roch-de-l'Achigan. Par la suite, les répétitions se déroulent principalement à l'auditorium de l'École secondaire.

Fréquence des répétitions :

- Une fois par semaine : le mercredi de 19 h 30 à 21 h 30
- Répétitions intensives : quelques samedis de 9 h à 15 h, avec pause lunch

Vous avez une charmante voix de basse ou une délicieuse voix de ténor? Messieurs, nous voulons faire votre connaissance! Le chant polyphonique vous interpelle et vous aimeriez faire partie de notre groupe, informez-vous dès maintenant, nous sommes en période de recrutement!

Pour nous joindre

- Céline St-André : 450 588-6180
- Benoît Meunier : 438 392-2749
- Site Web : voixachigan.ca
- Courriel : info@voixachigan.ca
- Page Facebook: @Voix-de-l'Achigan/100090106673499



SPIKEBALL

3 octobre au 19 décembre

Durée : 12 semaines

Horaire : mardi de 19h30 à 21h30

Coût : 200 \$/session

Lieu : au gymnase de l'École secondaire de l'Achigan
60, montée Rémi-Henri

Personne responsable — inscription individuelle

- Simon Brisebois
- 514 554-2892
- sbtraininginc@outlook.com

YOGA-QI GONG

Cours personnalisés de petit groupe!

Une combinaison de postures de Yoga doux, d'exercices de Qi Gong et de Méditation guidée.

Une invitation à venir apaiser votre esprit, à être pleinement soi-même au moment présent, tout en prenant des instants justes pour vous!

Inscription en tout temps!!

Vendredi — 10 h à 11 h 15

15 septembre au 1^{er} décembre

Lieu : 189, rang Saint-Charles, Saint-Roch-de-l'Achigan

Mercredi — 13 h 30 à 14 h 45

13 septembre au 29 novembre

Lieu : 258, rue Principale, St-Alexis

Salle du conseil

Venez respirer! Apaiser votre corps et votre esprit!

Des cours privés et consultations en naturopathie sont aussi offerts.

Personne responsable

- Nancy Vendette
- 450.588.3292
- yogitanancy@hotmail.com

Option 4

- 9 h à 10 h 30 CIRCL Mobility
- Prix : Strong Nation + Zumba + CIRCL Mobility:140 \$ revient à 14 \$/classe

Option 5

- Rabais pour inscriptions 2 cours
- Total de 22 classes de 1 h 30/chaque INCLUS CIRCL Mobility :
- Prix 297 \$ revient à 13,50 \$/classe

Option 6

- Rabais pour inscriptions 2 classes/semaine= total de 22 cours de 1 h/chaque EXCLU CIRCL Mobility :
- Prix 187 \$ revient à 8,50 \$/classe

Personne responsable

Zin Stéphanie

514 774-7196

info.zumba.zcrew@gmail.com



ZUMBA

Du 27 septembre au 20 décembre

Il n'y aura pas de cours le 1^{er} novembre

Horaire : mercredi soir

Durée : 12 semaines

Lieu : école primaire Notre-Dame au 20, rue Vézina

Option 1

- 19 h à 20 h Zumba
- Prix Zumba seulement :
- 108 \$/revient à 9 \$/classe

Option 2

- 19 h à 20 h 30 Zumba + CIRCL Mobility
- Prix pour Zumba + CIRCL Mobility :
- 168 \$ revient à 14 \$/classe

Du 30 septembre au 16 décembre

Il n'y aura pas de cours le 28 octobre et le 4 novembre

Durée : 10 semaines

Horaire : samedi matin

Lieu : à l'école primaire Notre-Dame au 20, rue Vézina

Option 3

- 9 h à 10 h Strong Nation 30 minutes/Zumba 30 minutes
- Prix Strong Nation +Zumba :
- 90 \$ revient à 9 \$/classe

AIDE-MÉMOIRE

URGENCE

Ambulance / Police /
Pompier – 911
Info social – 811

BUREAU DE POSTE

450 588-2275

CENTRE DE SERVICES

SCOLAIRE DES SAMARES
450 588-7770

CLSC SAINT-ESPRIT

1 800 363-1723

CONTRÔLEUR ANIMALIER

1 844 752-2646

INFO-EXCAVATION

Site Web : info-ex.com
514 286-9228

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

450 569-3064

MRC DE MONTCALM

1 888 242-2412

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

7, rue Docteur-Wilfrid-Locat
Saint-Roch-de-l'Achigan
(Québec) J0K 3H0
Téléphone : 450 588-2326

HORAIRE DE LA MAIRIE

Lundi au jeudi
8 h 30 à 12 h / 12 h 30 à
16 h 30
Vendredi
Fermée

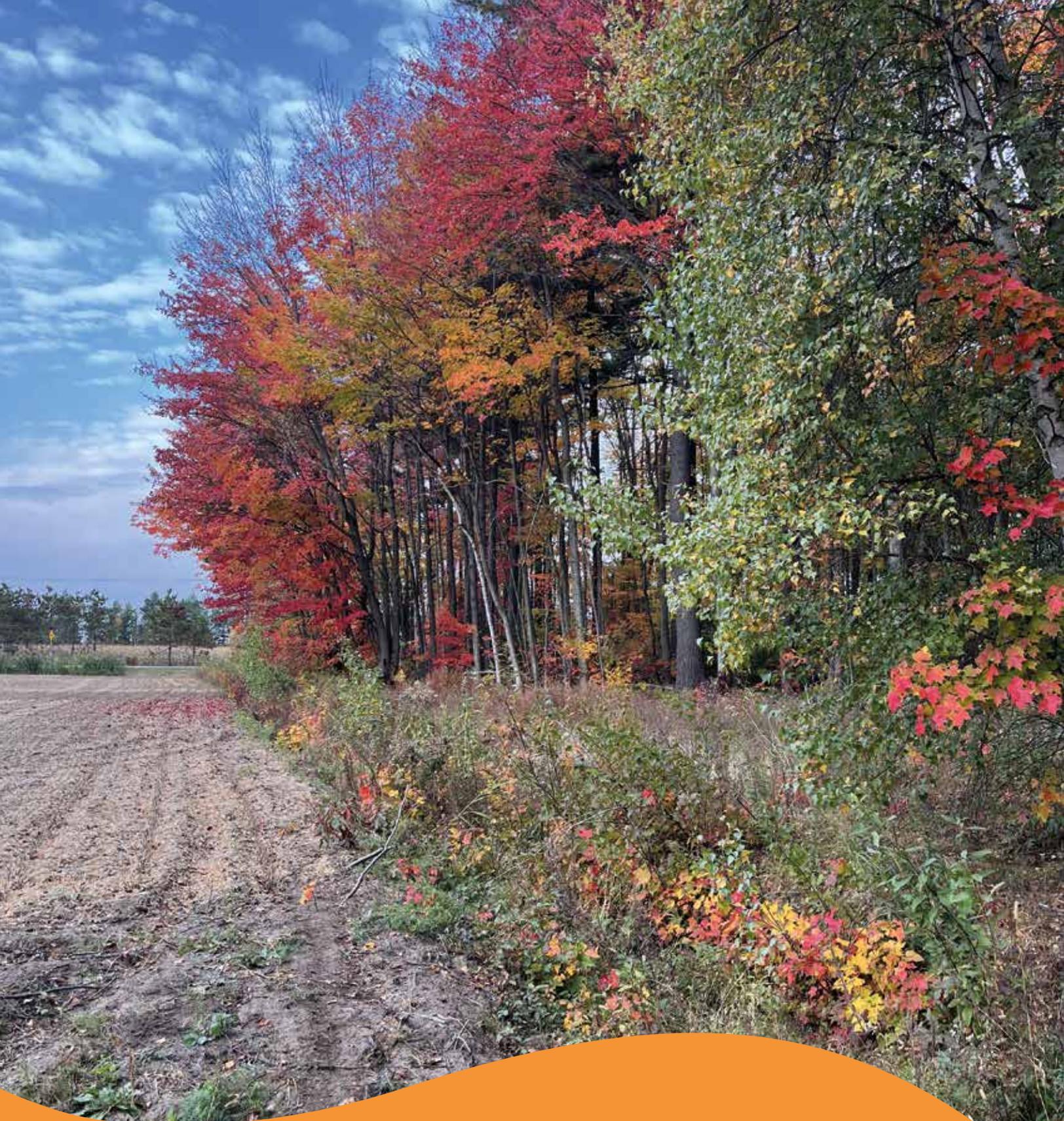
FERMETURE DE LA MAIRIE

9 octobre

SUIVEZ-NOUS

Site Web : sra.quebec





Papier 100% recyclé durable. Imprimé sur Rolland Enviro®(Rolland Enviro®Print, 140M texte). Ce papier contient 100% de fibres recyclées durables, est fabriqué avec un procédé sans chlore et à partir d'énergie biogaz. Il est certifié FSC® et désigné par Garant des forêts intactes^{MC}.

Conception graphique, infographie et rédaction
Municipalité Saint-Roch-de-l'Achigan



Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023